

INSCRIPTION Les P'tits Bouchons

ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

Nom de l'enfant :

Prénom :

Née le

Lieu de naissance :

Sexe : F M

Enfants bénéficiaires de l'AEEH, la MDPH, PCO ou parcours Cocoon

Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- 1 Ce dossier devra être **complété et signé**.
- 2 La dernière notification de la CAF.
- 3 Un justificatif de domicile (moins de 3 mois : quittance de loyer, facture eau/électricité/gaz/téléphone fixe/internet) ou une attestation d'hébergement de l'hébergeant
- 4 Jugement en cas de divorce (ou de séparation).
- 5 Livret de famille (parents - enfants).
- 6 Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité, de moins de 3 mois.
- 7 Attestation(s) employeur(s) des personnes vivant au foyer de moins de 3 mois
- 8 Attestation d'assurance responsabilité civile mentionnant le nom et prénom de l'enfant.
- 9 RIB.
- 10 Justificatif de prise en charge CAMPS, AEEH, MDPH si bénéficiaire.
- 11 Pour les usagers ne relevant pas du régime CAF ou dont le quotient familial CAF est indisponible, ajouter :
Le dernier avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023. A défaut, le tarif maximum sera appliqué.
- 12 Photocopie du carnet de vaccination.
- 13 Ordonnance médicale autorisant la prise de doliprane et tout autre traitement que vous souhaitez que nous administrions à votre enfant (camilia, bepanthen, mitosyl, arnica ect).

Par la signature du contrat et le remplissage de ce dossier. Vous acceptez et vous vous engagez à respecter le règlement de fonctionnement de la structure, ainsi que son projet d'établissement.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatique. La base du traitement est conforme aux obligations légales. Les données collectées sont communiquées aux seuls destinataires suivants : personnels de la structure Les P'tits Bouchons. Les données sont conservées selon la réglementation en vigueur. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier en vous adressant à la directrice de l'établissement. Consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données SICTIAM : dpo@sictiam.fr Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Responsable légal 1 : Mère Père Autre

Les renseignements remplis sur le responsable légal 1 seront les données prises en priorité

Nom..... Prénom.....

Né(e) le

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone portable.....

Email.....@.....

Profession.....

Nom employeur..... Tél travail.....

Responsable légal 2 : Mère Père Autre

Nom..... Prénom.....

Né(e) le

Adresse (si différente)

Code Postal..... Ville.....

Téléphone portable.....

Email.....@.....

Profession.....

Nom employeur..... Tél travail.....

Situation familiale : Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)
 Pacsé(e) Vie maritale Célibataire

Téléphone du parent à contacter en priorité :

Mail du parent à contacter en priorité :

Enfant(s) à charge vivant au foyer

Nom.....Prénom.....Date de naissance

Nom.....Prénom.....Date de naissance

Nom.....Prénom.....Date de naissance

Nom.....Prénom.....Date de naissance

Adulte(s) ou enfant (s) ayant un handicap vivant au foyer

Nom.....Prénom.....Date de naissance

Nom.....Prénom.....Date de naissance

Nom.....Prénom.....Date de naissance

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE obligatoire

Je déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile au nom de mon enfant.

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autre que les parents)

Nom et Prénom :

☎ :

Adresse :

Lien avec l'enfant :

PERSONNES MAJEURES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT

L'enfant peut être confié aux personnes désignées ci-dessous (autres que les parents).
Les personnes autorisées majeures doivent être en mesure de justifier de leur identité. Il est demandé de prévenir le responsable en cas d'imprévu.

Nom : Prénom :

Lien de parenté :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Nom : Prénom :

Lien de parenté :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Nom : Prénom :

Lien de parenté :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Nom : Prénom :

Lien de parenté :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Date et signature des parents

INFORMATION SUR L'UTILISATION DE L'OUTIL INFORMATIQUE
CDAP
(Consultation du Dossier Allocataire par le Partenaire)

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la Caisse d'Allocations Familiales du Var met à notre disposition un service Internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement des éléments de votre dossier d'allocations familiales nécessaires à l'exercice de notre mission. Ces informations seront versées à votre dossier.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en contactant la directrice de la structure.

Dans ce cas, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Restant à votre disposition pour plus d'informations,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Date et signature des parents

PORTAGE EN ÉCHARPE

Chers parents,

Nous encourageons les initiatives afin d'améliorer la qualité d'accueil et favoriser le bien-être des enfants de tous âges.

Afin de répondre à cet objectif, la crèche Les P'tits Bouchons met en place un outil supplémentaire pour apaiser et faciliter la transition lors de l'entrée en milieu d'accueil : le portage physiologique des enfants en écharpes.

Ainsi, dans une perspective de partage de compétences, les équipes pédagogiques, comme l'équipe de direction, sont amenées à prendre soin de votre enfant et à le porter.

LE POINT DE VUE DES BÉBÉS

- Le portage en écharpe renforce la sécurité affective du bébé, qui, dès lors, ira plus en confiance explorer le monde en grandissant (développement de la confiance et de l'estime de soi).
- C'est un outil puissant pour apaiser les enfants, qui se sentent plus contenus qu'aux bras, pouvant ainsi adopter une position fœtale.
- C'est aussi un moyen thérapeutique de base pour les bébés souffrant de reflux gastro-œsophagien, ou encore de coliques importantes.
- L'enfant est rassemblé et enroulé dans l'écharpe, ce qui participe à la prévention de l'hyper extension.
- Dans les positions plus verticales, le bébé est actif dans le portage :
 - o Il tient son corps lors des mouvements de l'adulte ;
 - o Il exerce sa motricité fine par la préhension du tissu ;
 - o Il est à une station d'observation et de communication.

LE POINT DE VUE DES PROFESSIONNELS

- Le portage facilite la transition lors de l'entrée en milieu d'accueil, ou lors de l'arrivée à la crèche.
- Cela permet tout en répondant au besoin d'un bébé de rester disponible pour d'autres bébés.
- Quelquefois, le tout petit n'a pas besoin de toute l'attention d'un adulte, mais juste d'être à proximité, bercé par des mouvements, se sentir contenu et enveloppé.
- C'est un outil supplémentaire pour apaiser l'enfant, et favoriser ainsi l'endormissement.
- Le portage permet d'établir un lien et d'apprendre à mieux connaître les enfants dont nous prenons soin.

AUTORISATION

Nous soussignons M et/ou Mme.....
autorisons le personnel de la crèche Les P'tits Bouchons à porter notre enfant en écharpe.

Date et signature des parents

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e),
agissant en tant que représentant l'égal de l'enfant

Autorise le personnel de l'établissement :

A effectuer et à reproduire des reportages photographiques où mon enfant apparaît ;

A effectuer et à reproduire des reportages audiovisuels où mon enfant apparaît.

A exploiter et diffuser ces photos/vidéos pour une publication :

Sur le site internet de la structure ;

Sur l'album photos ;

Sur le site « toutemonannée », accessible avec un identifiant et un code pour chaque groupe de la crèche.

Sur tout support d'information relatif à la promotion de la structure.

N'autorise pas les professionnelles à réaliser des photos ou vidéos de mon enfant ;

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par la structure est garanti, de même que le droit de retrait.

Date et signature des parents

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné(e),
agissant en tant que représentant l'égal de l'enfant

Autorise le personnel de l'établissement :

A emmener mon enfant hors de la structure dans le cadre de sorties organisées par la structure et dans le respect de la législation en vigueur.

A se déplacer avec mon enfant en transports motorisés (bus, minibus, voiture), les véhicules étant équipés de siège-auto aux normes en vigueur.

N'autorise pas les sorties,

Date et signature des parents

AUTORISATION PARENTALE D'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

L'enfant accueilli
au sein de l'établissement « Les P'tits Bouchons ».

Je soussigné(e) autorise au cours
de la période d'accueil, le personnel de l'établissement, à administrer à mon enfant, les
médicaments prescrits par le médecin selon **l'ordonnance**.

Les parents sont tenus de fournir **les médicaments (neufs, non ouverts)** et **l'ordonnance**
du médecin de l'enfant mentionnant précisément :

- Le nom et prénom de l'enfant, son âge, son poids ;
- La date de rédaction de l'ordonnance ;
- La dénomination commune du principe actif (DC) assortie ou non d'une marque ou
du nom du fabricant ;
- Le dosage ;
- La posologie et le mode d'administration ;
- La durée du traitement.

Depuis le décret d'aout 2021, les professionnels de crèche peuvent administrer des
traitements à condition d'avoir une ordonnance et le traitement neuf amené par les parents.
Certains produits en vente libre nécessitent une ordonnance pour être administré en crèche.
Tout produit nécessitant une autorisation de mise sur le marché nécessite une ordonnance
pour être administré.

Exemple de liste des médicaments nécessitant une ordonnance : *Doliprane, Camilia,
Bepanthen, Mytosil, Arnica, Dolodent, Apaisyl, Cicalfate.*

Les enfants atteints d'asthme, d'allergie ou de maladie chronique doivent remplir un PAI avec
leur médecin et se rapprocher de la direction.

Si un médicament (antipyrétique) a été donné dans les heures précédant la venue de l'enfant
dans la structure, veuillez indiquer le nom, le dosage et l'heure de la prise de ce médicament.

J'autorise également le responsable de l'établissement/son adjoint, à prendre toutes les
mesures en cas d'urgence et à appeler le SAMU ou les pompiers pour transporter mon enfant
à l'hôpital.

J'autorise le Référent Santé et Accueil Inclusif de la crèche à contacter les autres
professionnels de santé suivant mon enfant afin de créer une continuité dans la prise en
charge de ses besoins.

Date et signature des parents